



Mutuelle communale p. 4 et 5

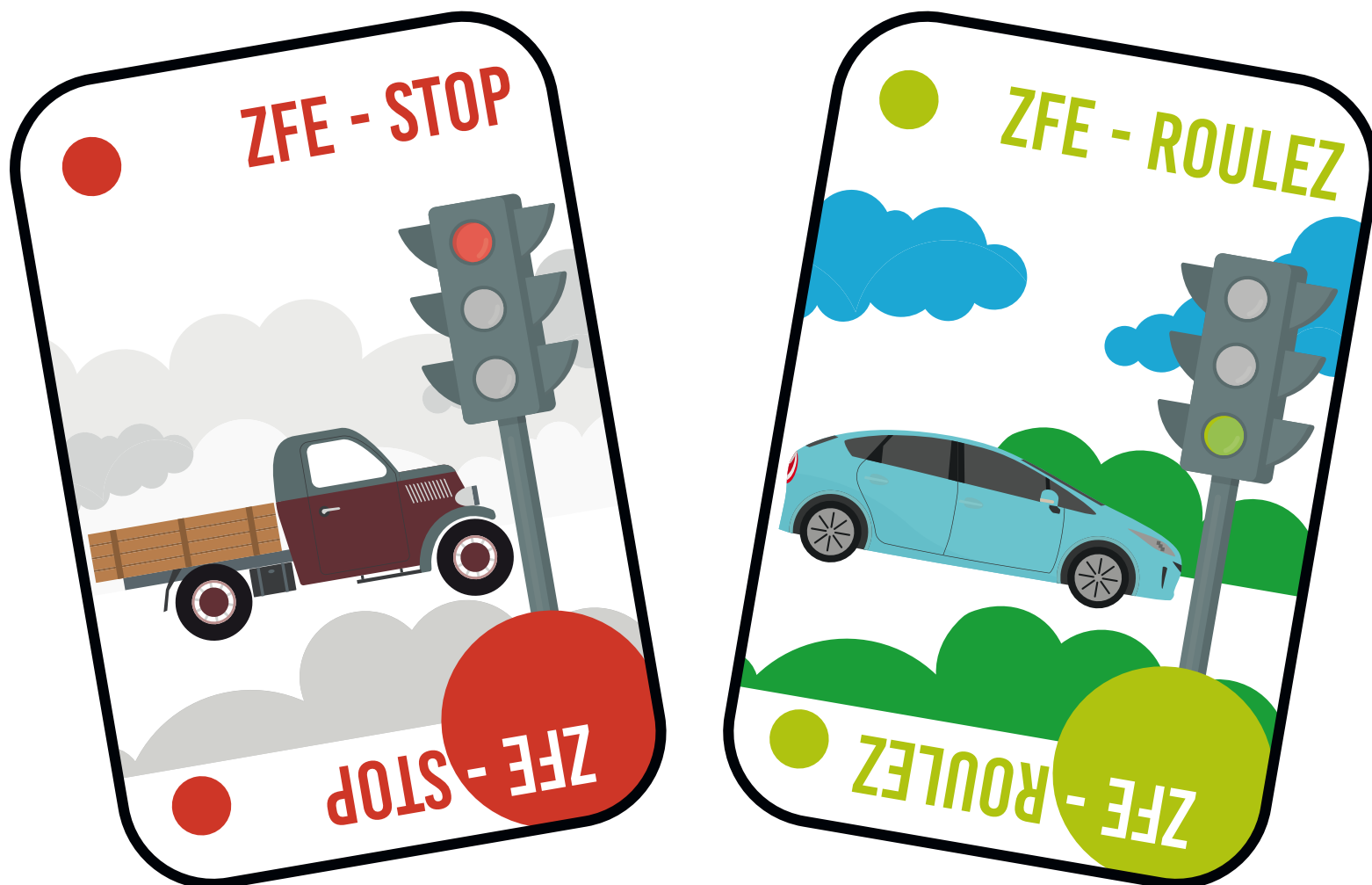
La Ville met en place une complémentaire santé avantageuse pour les habitantes et habitants.

Mobilité p. 10

L'association SOS Gares présente un projet de réseau de trains pour relier entre elles les villes autour de Rouen.

Ambition scolaire p. 18 et 19

Reportage à l'Insa avec les collégiens stéphanois qui visitent l'école d'ingénieurs et se projettent dans les études.



ZFE : émissions impossibles

Les véhicules les plus polluants sont peu à peu interdits de circulation dans la métropole rouennaise qui met en place une ZFE (zone à faibles émissions). Le conseil municipal doit se prononcer le 30 juin sur cette mesure qui pénalise d'abord celles et ceux qui n'ont pas les moyens de changer de véhicule. **p. 11 à 15**



UNICITÉ

Les inscriptions démarrent le 13 juin

Le guide Unicité qui concerne les activités périscolaires, loisirs, culture, sport et restauration municipale de l'année scolaire 2022/2023 est sorti. Distribué dans l'ensemble des boîtes aux lettres, il permet de connaître les tarifs réservés aux familles stéphanoises pour les nombreuses activités municipales. On y trouve un dossier d'inscription. Le dépôt des dossiers peut se faire dès le 13 juin puis tout au long de l'été (hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Parzou, centre socioculturel Georges-Déziré). Inscriptions possibles en ligne dès le 21 juin, date du début de l'instruction des dossiers, sur saint-etienne-du-rouvray.fr rubrique « Mes démarches ».

À NOTER : une plateforme téléphonique d'aide aux démarches en ligne est mise en place mardi 21 et mercredi 22 juin. Tél. : 02.32.95.83.83.

CHORALE

Coup de chant souffle ses bougies au Rive Gauche

La chorale stéphanoise Coup de chant était de retour pour deux dates au Rive Gauche mi-mai, pour fêter ses 30 ans avec un nouveau répertoire. Et c'est elle qui a fait un cadeau à son public. Plus de cinquante interprètes amateurs passionnés sur scène, près de 1 000 spectateurs dans la salle, des chansons mises en scène comme une comédie musicale... De quoi reprendre des forces pour au moins trente ans.



PHOTO: J. L.

FESTIVAL

Un week-end au rythme de Yes or notes

Les amateurs de musique étaient gâtés avec le retour du festival Yes or notes à l'espace Georges-Déziré. Du vendredi 20 mai au dimanche 22 mai, la musique a retenti pour tous les goûts autour des élèves du conservatoire, de la scène locale et de musiciens professionnels venus d'ailleurs. Plus de photos à découvrir sur saintetiennedurouvray.fr.



PHOTO: J. L.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Feu vert pour la vidéo verbalisation

Depuis début juin, le contrôle des infractions routières est renforcé en ville par l'activation d'un système de vidéo verbalisation. Un contrôle des images caméra par les agents de la police municipale permettra de verbaliser a posteriori les véhicules ne respectant pas le Code de la route (par exemple pour un stop ou un feu rouge grillé). Après celles du Grand-Quevilly, les rues stéphanoises sont les secondes de la Métropole à être équipées de ce système.



À MON AVIS

ZFE : un sursis

à statuer

Interrogé par la Métropole concernant l'intégration de notre ville dans le périmètre de la zone à faibles émissions de gaz polluants à l'échéance du 1^{er} septembre 2022, j'ai rappelé par courrier la position de la municipalité.

Celle-ci se traduit par un sursis à statuer, décidé lors du conseil municipal du 14 octobre 2021. Avec les élus de la majorité, j'estimais qu'il y avait trop peu d'informations et de concertation de la Métropole avec la population de notre ville, notamment sur les aides apportées au renouvellement des véhicules.

Aussi, j'ai organisé une réunion publique le 9 mai dernier, à la salle festive, qui a donné lieu à l'expression d'interrogations fortes et surtout de beaucoup d'inquiétudes. Ces échanges serviront de point d'appui à une nouvelle délibération au conseil municipal du 30 juin prochain.

Joachim Moyse

Maire, conseiller départemental



LÉGISLATIVES

Retour aux urnes les 12 et 19 juin

Après le président fin avril, c'est l'heure pour les citoyennes et les citoyens français d'élire les 577 député-es qui siégeront, pour cinq ans, à l'Assemblée nationale. Les deux tours des élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin prochain de 8 h à 18 h. Saint-Étienne-du-Rouvray fait partie de la troisième des dix circonscriptions de Seine-Maritime. Cette dernière rassemble Saint-Étienne-du-Rouvray, le Petit-Quevilly, Sotteville-lès-Rouen et une partie de Rouen rive gauche. Pour être élu-e dès le premier tour, l'un-e des onze candidat-es de la circonscription doit rassembler plus de 50 % des suffrages et dans le même temps représenter 25 % des inscrits. Sinon, un second tour est nécessaire. Les candidat-es ayant réuni 12,5 % des suffrages ou plus sont qualifié-es. Le ou la candidat-e qui rassemblera le plus de suffrages l'emportera le 19 juin. En cas d'égalité, c'est l'aîné-e qui sera élu-e.



Directrice de la publication :
Anne-Émilie Ravache.

Directrice de l'information et de la communication : Sandrine Gossent.

Réalisation : service municipal d'information et de communication. Tél. : 02.32.95.83.83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex.

Conception graphique : L'ATELIER de communication.

Mise en page et illustrations : Aurélie Mailly.

Rédaction : Antony Milanesi, Stéphane Deschamps, Vinciane Laumonnier, Laurent Derouet. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Barbara Cabot (B.C.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires.

Imprimerie : IROPA 02.32.81.30.60.

SANTÉ

La mutuelle communale, dès maintenant

La mutuelle communale se met en place. Une complémentaire santé avantageuse pour les habitants de la commune et ceux qui y travaillent.

Les coulisses de l'info

La Ville met en place une mutuelle communale, résultat concret de la consultation santé de l'automne dernier. Pour qui et comment y souscrire ? Nous faisons le point sur ce nouveau service.

Le constat est simple. 2 700 Stéphanaïses et Stéphanaïses, soit 12 % des habitants, n'ont pas de complémentaire santé. De plus, 34 % des personnes sondées par la Ville lors de la consultation santé réalisée en octobre 2021 ont déclaré avoir déjà renoncé à des soins pour des raisons financières. Afin de répondre à ces problématiques, la Ville a signé un partenariat de mutuelle communale. C'est ce que souhaitaient 71,4 % des Stéphanaïses interrogés. En misant sur l'effet de groupe, ce contrat offre des tarifs attractifs et une bonne garantie de soins.

Un avantage financier

« Cette mutuelle est destinée aux Stéphanaïses, aux personnes travaillant sur le territoire de la commune et donc aux agents de la Ville aussi », précise Marie-Pierre Rodriguez, conseillère municipale déléguée à la santé et au suivi du contrat local de santé. Ceux qui ont déjà une mutuelle pourront également

y souscrire s'ils estiment qu'elle leur revient moins cher que leur complémentaire santé.

Un entretien et des permanences

Au terme d'un appel à partenariat, la Ville a retenu l'organisme mutualiste Mutuale. « Il propose des contrats globalement moins chers et à plusieurs niveaux de garantie. Le panier de soins est tout à fait acceptable par rapport aux cotisations », souligne Marie-Pierre Rodriguez. Autre atout de Mutuale : il certifie un taux fixe, même après 50 ans, gère la complémentaire santé solidaire et facilite toutes les démarches, comme la résiliation d'anciens contrats. « Cette mutuelle communale est une étape vers la santé pour tous. Elle va soulager financièrement nos concitoyens mais elle ne résout pas la difficulté de l'accès aux soins et la pénurie de médecins sur notre territoire, notre deuxième cheval de bataille », ajoute la conseillère municipale.

Si la Ville est à l'initiative du projet, elle





PHOTO: J.-P. S.

sert uniquement d'intermédiaire entre le mutualiste et les habitants. Pour souscrire à la mutuelle communale, il faut prendre rendez-vous avec Sophie Guilbert, conseillère spécialisée (au 02.54.56.41.41 ou agence. grandcouronne@mutuale.fr) pour un entretien préalable. Elle assure deux permanences par semaine, du 13 juin au 17 juillet, puis du 16 août au 11 septembre 2022 : tous les lundis de 9 h à 12 h à l'hôtel de ville

et tous les jeudis de 9 h à 12 h à la maison du citoyen. La conseillère se déplace également pour des rendez-vous à la demande. Ces entretiens permettent de cibler au mieux les besoins du particulier en termes de soin pour optimiser la formule et la couverture de sa mutuelle. ■

▲ 34 % des Stéphanois ont déclaré avoir renoncé à se soigner pour des raisons financières.

À SAVOIR

De plus en plus de mutuelles communales

Aujourd'hui, près de 1 800 communes en France proposent une mutuelle communale à leurs habitants. Environ 20 000 Français en bénéficient. C'est en 2012 qu'une petite commune du Vaucluse a lancé le premier contrat de mutuelle communale. L'opération fut un succès et a entraîné la multiplication de projets similaires partout sur le territoire.

INTERVIEW

« Des tarifs bloqués et un ancrage local »

Mathieu Douillot, responsable régional Mutuale Normandie et Hauts-de-France

Quelle est la particularité de cette mutuelle ?

Ses tarifs sont bloqués sur plusieurs années pour garantir un prix stable qui n'évoluera pas avec l'âge du souscripteur. Plus on vieillit, plus les besoins médicaux sont importants. Cette mutuelle, active entre les générations, joue donc la carte de la solidarité dans le temps. Par ailleurs, il est possible, au bout d'un an, de changer de contrat et de se tourner vers d'autres complémentaires santé solidaires, si on le souhaite.

Comment arrivez-vous à proposer des tarifs aussi concurrentiels ?

Nous ne visons pas un but lucratif. Par exemple, nous ne rémunérons aucun actionnaire et investissons les excédents au service des adhérents. Bien cerner le profil santé des souscripteurs permet aussi d'ajuster les prix et de limiter des cotisations parfois superflues.

Mutuale a-t-il l'habitude de mettre en place des mutuelles communales ?

Nous en proposons depuis six ans en France et depuis plus d'un an en Normandie, notamment à Grand-Couronne où est implantée notre agence. Mutuale est historiquement la mutuelle des ouvriers de la papeterie la Chapelle-Darblay. Nous sommes investis dans des projets à fibre sociale forte, avec un ancrage local.

PROJET D'AMÉNAGEMENT

Un parc à l'étude plaine de La Houssière

Le quartier de La Houssière aura son parc urbain. Tout reste à imaginer... avec les habitants.

DANS TROIS ANS MAXIMUM, LA PLAINE DE LA HOUSSIÈRE SERA AMÉNAGÉE EN PARC URBAIN. C'est le maire Joachim Moyse, accompagné d'élus, qui en a fait l'annonce sur place le 11 mai, en clôture de la fête du printemps organisée par l'ACSH (Association du centre social de La Houssière) et la Ville. Cette longue bande verte, qui s'étale entre la rue du Velay et la rue de Champagne, n'est pas constructible en raison des lignes électriques à haute tension qui la surplombent. Actuellement et depuis quelques années, c'est là que l'ACSH se met au vert et organise des activités. Les futurs aménagements vont être inventés avec les habitants du quartier, lors d'ateliers urbains citoyens comme il y en a eu d'autres à Saint-Étienne-du-Rouvray.

Concertation citoyenne

Au départ, la Ville a souhaité y créer un verger, comme le rappelle Pascal Le Cousin, adjoint au maire en charge notamment des espaces verts. L'ACSH a aussi quelques idées... « *Vous êtes sur un grand champ qui pourrait présenter encore plus d'intérêt qu'aujourd'hui*, lance le maire Joachim Moyse au public familial de la journée festive. *Vous allez nous dire ce que vous voulez voir ici, je laisse la porte ouverte.* » Carolanne Langlois,

Le 11 mai, ouverture
de la concertation
avec les habitants.



PHOTO: J.-P. S.

directrice de l'ACSH : « *C'est un vrai projet qui nous tient à cœur. L'idée, c'est que ce futur parc vous appartienne, c'est à vous qu'il doit ressembler.* »

Le projet de parc urbain, mené conjointement par la Ville et l'ACSH, sera donc ébauché dans les mois qui viennent lors d'ateliers

urbains citoyens, qui permettent à la population d'être partie prenante dans les projets municipaux d'aménagements publics. Une trentaine de personnes se sont déjà inscrites pour participer à ces rencontres, dont les dates seront communiquées ultérieurement.

INDUSTRIE

Chapelle-Darblay va reprendre vie

Le feuilleton de la reprise de la papeterie Chapelle-Darblay à Grand-Couronne se poursuit. Avec cette fois un épisode attendu et décisif puisque mardi 10 mai la Métropole Rouen Normandie, qui avait fait jouer son droit de préemption en début d'année pour acquérir le site, vient de le céder au groupe Veolia. L'industriel doit y produire, avec l'appui du groupe papetier canadien Fibre Excellence associé au projet, du papier pour ondulé (PPO), c'est-à-dire du papier carton pour emballage, toujours en 100 % recyclé, à hauteur de

400 000 tonnes par an lorsque l'usine tournera à plein régime. L'industriel a lui déjà prévu d'investir près de 120 millions d'euros pour remettre en état et transformer l'outil de production. Avec un calendrier qui reste à définir puisqu'il faudra entre deux ans au mieux et quatre ans au plus tard pour faire redémarrer le site, fermé depuis juin 2020. Environ 250 emplois directs doivent y être créés, sans compter les centaines d'emplois indirects liés à l'activité de l'usine.

La Ville en état d'urgence budgétaire

Lundi 23 mai, une réunion publique était organisée par le maire, Joachim Moyse. Ce dernier souhaitait entendre ses administrés sur les effets de l'inflation qui impacte aussi le budget de la commune.

Plus d'une centaine d'habitantes et d'habitants étaient présents lundi 23 mai à la salle festive pour une réunion consacrée aux conséquences de l'inflation et des hausses de charges sur le budget de la commune.

D'emblée le maire Joachim Moyse a tenu à rappeler l'urgence de la situation. « *Cela fait des années qu'on dit que la santé financière des collectivités comme la nôtre est en péril. Mais là, avec l'inflation, la hausse des matières premières ou de l'énergie, on attaque l'os ! Et face à ces vents contraires, je crois que ce n'est pas seulement aux élus de prendre des décisions mais c'est aussi à vous de nous dire ce que vous en pensez.* »

En guise d'introduction, quelques chiffres ont été donnés, dont le budget de fonctionnement de 42,5 millions d'euros, soit 166 500 d'euros au quotidien pour faire tourner l'ensemble de ses services. « *À Saint-Étienne-du-Rouvray, nous avons fait le choix*

de miser sur l'éducation et la solidarité car nous pensons, qu'ici plus qu'ailleurs, les besoins en la matière sont importants. Nos dépenses dans ces domaines sont supérieures de 5 % aux villes comparables. C'est cette richesse qui est aujourd'hui mise à mal. »

1,8 million d'euros à trouver pour le budget 2023

Si le budget 2022 va obligatoirement être revu à la hausse, celui de 2023 risque lui de s'envoler avec plus d'1,8 million d'euros à trouver pour simplement maintenir le niveau actuel du service public municipal. Avec des recettes qui elles n'augmentent pas, notamment en matière de dotations de l'État (qui représentent environ 20 % du budget) alors qu'il délègue de plus en plus de missions aux collectivités locales. La question se pose donc : où trouver cet argent ? Dans le public, plusieurs voix se sont élevées pour réclamer une gestion « en bon père de

famille » de l'argent public, quitte à réduire certaines dépenses sans préciser lesquelles. C'est parfois possible, à la marge, comme l'explique Murielle Renaux, l'adjointe à la petite enfance, en prenant l'exemple du centre de loisirs qui va fermer au moment des fêtes de fin d'année. « *Nous avons choisi une période où la fréquentation est plus faible et où parfois les enfants inscrits ne viennent finalement pas.* »

Hausse de la pression fiscale ?

Une autre piste serait d'augmenter la pression fiscale, via l'impôt foncier en particulier puisque la taxe d'habitation est en voie de disparition. Un arbitrage difficile. Et si certains dans le public se disaient prêts à faire un effort au nom du principe de solidarité, d'autres craignaient de ne pouvoir faire face. Aucun choix n'a été arrêté lors de la réunion mais la réflexion de l'équipe municipale s'est nourrie de ces échanges. ■



◀ À Saint-Étienne-du-Rouvray, les dépenses en matière d'égalité et de solidarité « sont supérieures de 5 % par rapport à des villes comparables », indique Joachim Moyse.

JOURNÉES NUTRITION

Les CM2 sensibilisés au « bien manger »



Au milieu des moutons, des fruits et des légumes rassemblés, à la salle festive, l'ensemble des élèves de CM2 stéphanois ont pu participer aux journées nutrition des 5 et 6 mai derniers.

Ces animations étaient déployées par les services de la Ville dans le cadre du plan stéphanois nutrition santé (PSNS) qui se déroule tout au long de l'année, d'octobre à mai, pour toutes les classes élémentaires.

En tout, plus de 1 500 élèves de la ville abordent les notions de « bien manger » et de « bien bouger », comme le recommande le Haut conseil de la santé publique.

Pour les jeunes, chaque activité du PSNS est une occasion ludique d'apprendre les bases et les avantages d'une bonne alimentation au quotidien. Les élèves peuvent par exemple partager un petit-déjeuner équilibré à l'école, apprendre des recettes de cuisine, classer les aliments en différentes familles (fibres, féculents...) ou réviser la saisonnalité des carottes, tomates ou autres brocolis. À eux, ensuite, de diffuser ces recommandations à la maison.

SÉCURITÉ

Priorité aux écoliers

La Ville a démarré une réflexion globale sur la sécurisation des abords d'écoles où l'amas de voitures à certaines heures demeure dangereux.

AUX ABORDS DES ÉCOLES HENRI-WALLON AU CHÂTEAU BLANC ET ANDRÉ-AMPÈRE DANS LE QUARTIER DE LA HOUSSIÈRE, les enfants et les parents se sentent plus en sécurité : en période scolaire, à l'heure des entrées et sorties, la rue est désormais fermée à la circulation automobile et surveillée par un agent. Ces premiers aménagements traduisent une réflexion globale menée par la Ville sur l'ensemble des établissements scolaires. Avec les élus municipaux, plusieurs agents du service affaires scolaires et enfance, et tranquillité publique de la Ville se sont déplacés aux abords de chaque établissement pour voir comment se passaient les entrées et sorties d'école.

Constat : la circulation des voitures est à réguler. Souvent pressés, les conducteurs roulent trop vite, se garent sur les passages piétons ou les trottoirs et mettent les écoliers en danger ainsi que leurs parents. Problème : les routes et la circulation autour de chaque établissement sont différentes. Les solutions

à trouver doivent donc être différentes. Circulation à 30 km/h, dos-d'âne, création de places de parking, fermeture de circulation, signalétique spécifique autour des établissements scolaires... telles sont les pistes étudiées par la municipalité. « Certains aménagements comme ceux de voirie

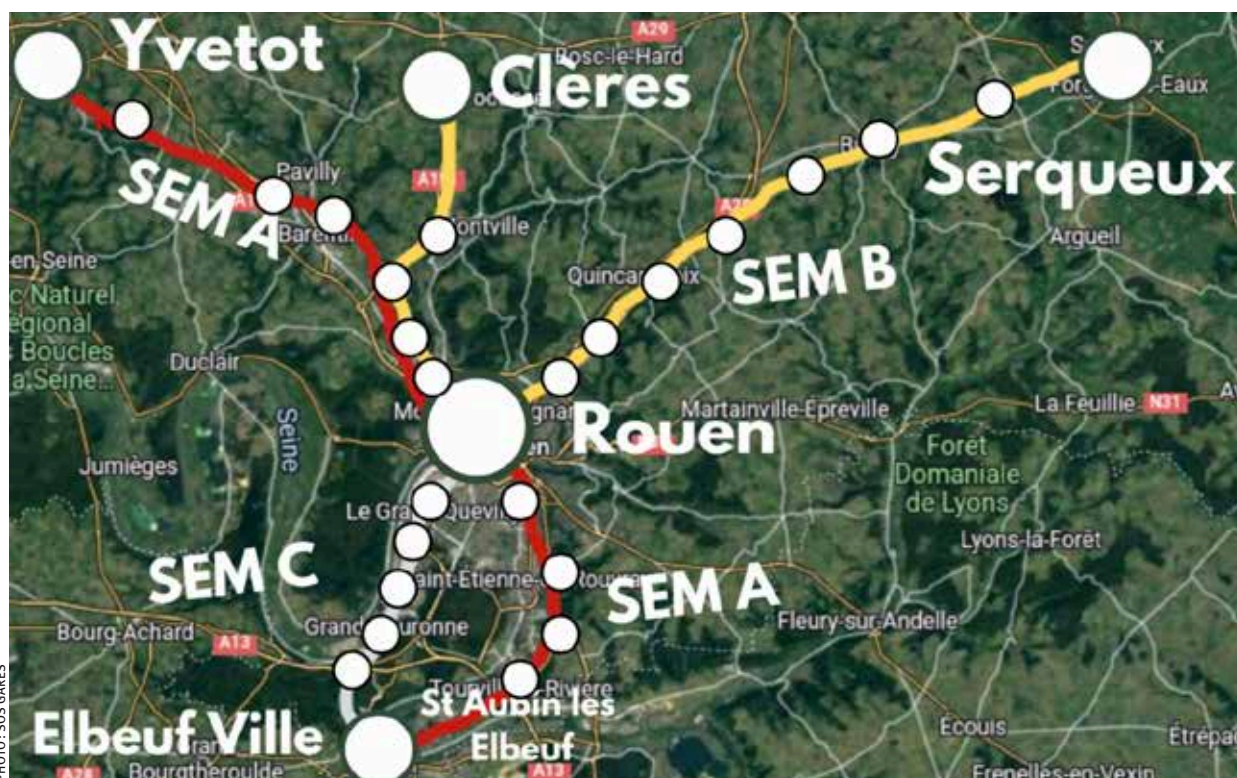
doivent se faire en concertation avec la Métropole », précise Rose-Marie Tribet, responsable aux affaires scolaires de la Ville. Une fois les aménagements trouvés, décidés et

validés, leur mise en place devrait se faire progressivement. « Pour l'école Henri-Wallon, la dangerosité de la circulation a incité la Ville à trouver une solution dans l'urgence. Mais on ne peut pas bloquer la circulation dans tous les quartiers de la même manière », ajoute la responsable. En attendant, une solution parallèle consiste à faire évoluer les comportements. « De plus en plus de parents ont entrepris d'accompagner les enfants à pied ou à vélo », ponctue Rose-Marie Tribet.

Plusieurs pistes étudiées



Le matin et en fin d'après-midi, la circulation rue du Jura est momentanément bloquée pour permettre aux élèves de l'école Henri-Wallon d'aller étudier en toute sécurité.



◀ Le projet de « service express métropolitain » proposé par SOS Gares s'apparente à un réseau de RER parisien au niveau régional.

TRANSPORTS

Le SEM, un réseau ferroviaire autour de Rouen

En 2030, un réseau de trains pourrait relier différentes villes autour de Rouen. C'est à l'étude et le collectif SOS Gares est sur le coup.

Et si, demain et tous les jours, on pouvait traverser la grande métropole rouennaise (plus) facilement, sans passer son temps dans les embouteillages, ni même être obligé de prendre son véhicule personnel ? Ce scénario est dans l'air (pollué) du temps, motivé par la lutte contre le réchauffement climatique et la mise en place de la ZFE (lire notre dossier p. 11 à 15). Mais le développement de mobilités alternatives à la voiture passe par la promotion des transports collectifs. Le SEM, pour « service express métropolitain », est une des solutions, plus écologique et économique. Ce n'est rien d'autre que l'équivalent du RER parisien au niveau régional, un réseau de train local autour d'une grande ville.

Le service express métropolitain n'est pas une élucubration. Il est préconisé par un

rapport de la SNCF de 2020, commandé par la ministre des Transports de l'époque, Élisabeth Borne. Il est en cours de réalisation dans quatre métropoles (Bordeaux, Strasbourg, Toulon, Mulhouse-Bâle) et à l'étude dans une vingtaine d'autres, dont Rouen. L'objectif général est de parvenir à doubler la part du train dans les déplacements locaux à l'horizon 2030.

Un train au prix du bus

En novembre dernier, la Métropole Rouen Normandie a validé le lancement de l'étude pour le SEM rouennais, confiée à SNCF Réseau, l'établissement chargé de la gestion du réseau ferroviaire français. Cette étude prendra au moins un an. Mais certains ont un train d'avance : dès fin avril, le collectif SOS Gares a dégainé ses propres propositions, destinées à nourrir le débat.

L'étude de SOS Gares propose trois lignes, dont une passe par la gare de Saint-Étienne-du-Rouvray (voir illustration) : Yvetot/Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Clères/Serqueux, Rouen Saint-Sever/Elbeuf. Ce nouveau réseau ferroviaire s'appuierait sur un réseau déjà existant de gares et de lignes, avec quelques aménagements à effectuer. D'après Jean-Louis Dalibert, président de SOS Gares, « le réseau tel qu'il existe permet de développer un SEM partiel d'ici deux ans, puis de le faire monter en puissance d'ici 2030 ». Au sein du conseil de développement durable de la Métropole et auprès de SNCF Réseau, SOS Gares compte bien faire entendre son projet. Et faire avancer la question importante de l'intégration tarifaire, afin qu'un billet de train sur les lignes SEM ne coûte pas plus cher qu'un ticket bus dans le réseau Astuce. ■

MADRILLET

Des nichoirs favorisent la biodiversité

L'Université de Rouen a lancé cette année une vaste campagne d'installation de nichoirs sur les campus du Madrillet et de Mont-Saint-Aignan.

Petite balade avec la responsable de ce projet.

JUMELLES AUTOUR DU COU, NEZ EN L'AIR ET OREILLES AUX AGUETS, Rachel Hébert-Lafontaine procède en ce jeudi matin à la première inspection des nichoirs installés dans le petit bois situé derrière les bâtiments de la faculté des sciences du Madrillet. Un peu plus tôt, elle a également contrôlé ceux posés autour de l'Insa. Au total, plus d'une trentaine ont été accrochés en début d'année dans le cadre d'une campagne visant à favoriser la nidification d'oiseaux sur le campus du Madrillet.

« Notre objectif est d'une manière générale de lutter contre le recul de la biodiversité, résume l'une des chevilles ouvrières du service responsabilité sociétale et développement durable de l'université. À force de vouloir tout aménager, on a enlevé les endroits où les oiseaux pouvaient faire leur nid, comme les arbres morts ou les haies. Et on les a privés de nourriture en fauchant les prairies. » Avec le temps, ces nichoirs peuvent faciliter le retour d'espèces comme les mésanges, les gobemouches gris, les bergeronnettes ou les rouges-gorges...

Premières constatations

Certains nichoirs ont déjà été visités comme le prouvent de petites marques autour des

Plus d'une trentaine de nichoirs ont été installés début 2022 sur le campus du Madrillet.



PHOTO: L.S.

entrées. Et un troglodyte vient virevolter à quelques mètres. « On va voir en mai et juin ce qui se passe. Je suis plutôt confiante pour certains endroits. Et on ajustera pour l'année prochaine. Parfois il faut tâtonner pendant deux ou trois ans, avant que ça fonctionne. » Du côté de l'Insa, les nidifications pourraient aller un peu plus rapidement. « L'école a depuis des années une gestion différenciée de

ses espaces naturels. Du coup, il y a plus de nourritures et des conditions plus favorables. » Une fois par mois, Rachel Hébert-Lafontaine reviendra continuer ses investigations. ■

RECENSEMENT Pour aider au recensement, il est possible d'envoyer ses observations sur rachel.hebert-lafontaine@univ-rouen.fr. Chaque nichoir ayant un identifiant, il suffit d'indiquer le lieu, la date et l'heure de l'observation et une description même sommaire du ou des oiseaux aperçus.

RENDEZ-VOUS

La Fête au Château de retour

Après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire, la Fête au Château aura bien lieu cette année, samedi 25 juin au parc Gracchus-Babeuf. Créée en 2009, cette journée festive est l'occasion de réunir les habitants autour des associations, projets et structures municipales qui toute l'année font vivre le quartier. Et c'est aussi, pour les plus jeunes, le signe de la fin de l'année scolaire et de l'entrée dans l'été. Une quinzaine de stands présenteront les activités et réalisations de la CSF (Confédération syndicale des familles), des Francas, du Club gymnique stéphanois, de Bol d'air, de la Passerelle, de l'ASMCB (Association sportive Madrillet Château blanc)... et aussi des services

de la Ville (centre socioculturel Jean-Prévoist, bibliothèques, Animalins, sports...). Côté festif, structures gonflables, mur d'escalade, scène danse et musique, flash-mobs, animations diverses et espaces de restauration tourneront autour du thème de l'année: « Il était une fois ». Les contes, la féerie, les histoires et l'imaginaire libéré seront assurément au rendez-vous de cette journée qui attire traditionnellement près de 2 000 personnes. Avec un peu d'imagination, ce sera Central Park en plein Château blanc.

INFORMATIONS Samedi 25 juin de 13 h 30 à 18 h 30, au parc Gracchus-Babeuf. Renseignements au 02.32.95.83.66.

La ZFE en questions

Dans la métropole rouennaise, des interdictions de circulation pour les véhicules les plus polluants se mettent en place. C'est la ZFE (pour zone à faibles émissions), une mesure de lutte contre la pollution urbaine mais qui risque aussi de pénaliser la partie de la population qui n'a pas les moyens de changer de véhicule.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, le conseil municipal doit décider le 30 juin de l'entrée ou non de la commune dans la ZFE. Alors, pour ou contre ?



Les coulisses de l'info

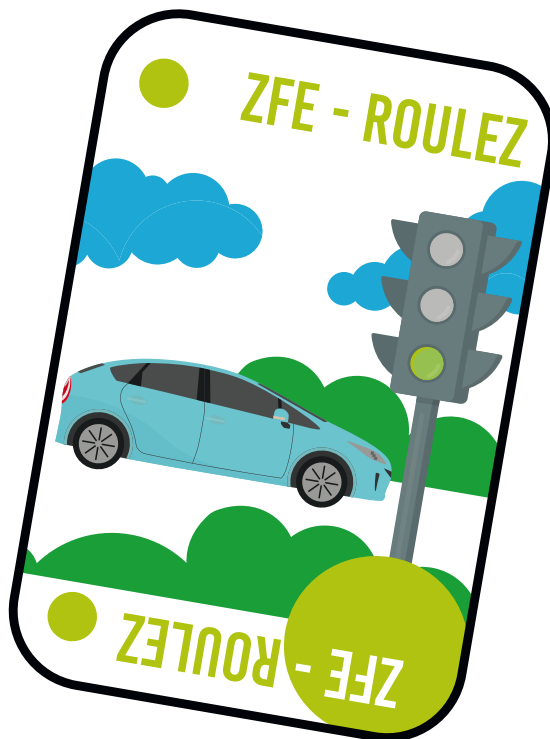
Les Stéphanais ne le savent pas encore tous mais beaucoup sont concernés par la ZFE, qui restreint la circulation de certains véhicules.

Après une réunion publique utile et éclairante, la rédaction a décidé de faire le point.



ZFE, qu'est-ce que ça veut dire ?

ZFE veut dire « zone à faibles émissions ». C'est un dispositif réglementaire d'interdiction et de restriction de circulation et de stationnement des véhicules les plus polluants, dans un périmètre urbain. On parle aussi de ZFE-m (pour « mobilité ») quand l'application de ce dispositif devient concrète et concerne des communes et un périmètre précis. La ZFE est la version française des LEZ (« Low emission zones »), déjà en place dans différentes villes européennes (comme Londres, Lisbonne ou Berlin) depuis une vingtaine d'années.



À quoi ça sert ?

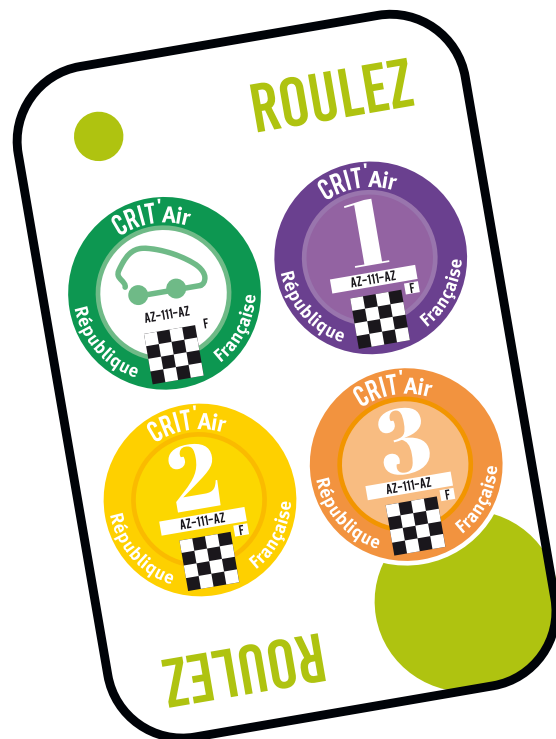
À réduire la pollution de l'air dans les zones urbaines, notamment celle causée par les véhicules diesel et anciens. Selon les sources, la pollution atmosphérique est la cause de 40 000 à 100 000 décès prématurés en France. La ZFE s'inscrit dans la lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Qui est concerné ?

Votée en juillet dernier, la loi Climat et résilience impose la mise en place de la ZFE dans toutes les agglomérations françaises de plus 150 000 habitants, d'ici fin 2024. À terme, les quarante-cinq plus grandes villes françaises seront concernées. Plusieurs métropoles ont déjà commencé à mettre en place leur ZFE, dont Rouen. Sur la métropole rouennaise, douze communes ont pour l'instant signé leur entrée dans la ZFE-m (ce nombre pourrait augmenter), ce qui signifie que les restrictions de circulation s'appliquent sur leur territoire. Depuis le 1^{er} janvier 2022, les camions et véhicules utilitaires avec des vignettes Crit'Air 4 et 5 sont concernés. Au 1^{er} septembre 2022, les restrictions s'appliqueront à tous les véhicules Crit'Air 4 et 5, y compris ceux des particuliers et les deux-roues. Et, en 2025, la ZFE devra être étendue aux vignettes Crit'Air 3. Il existe des dérogations, à la fois pour les véhicules concernés et le périmètre d'application.

Qu'est-ce que la vignette Crit'Air ?

La vignette Crit'Air, à apposer sur le pare-brise, sert à classer les véhicules en fonction de la pollution qu'ils émettent (de zéro, vignette verte à 5 pour les plus polluants). Créé en 2016, ce système a d'abord été appliqué dans certaines villes et lors de pics de pollution. Mais avec l'application de la ZFE, la vignette Crit'Air se généralise et devient obligatoire.

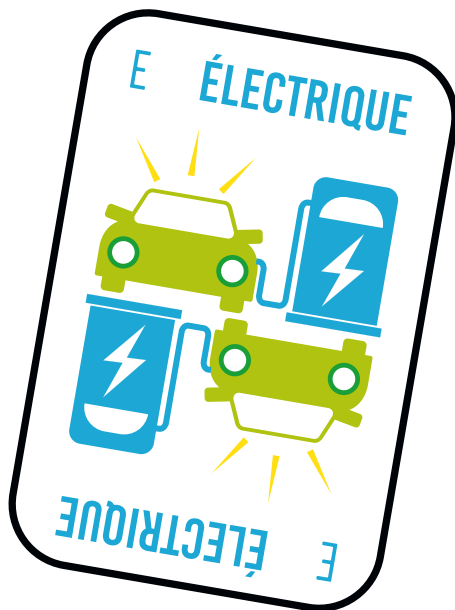


Comment la ZFE est-elle mise en place ?

La ZFE dans la métropole rouennaise est pour l'instant matérialisée par des panneaux à l'entrée des villes concernées. Ils indiquent qu'on entre dans une ZFE, ainsi que les types de véhicules concernés par les interdictions de circuler et stationner. Dans les faits, la ZFE est en phase de rodage et de pédagogie, il n'y a encore pas de sanction ou de verbalisation. Un contrôle efficace et équitable des véhicules ne peut passer que par des moyens automatisés (vidéo verbalisation, radars...) qui ne sont pas sur le terrain pour l'instant.

Faudra-t-il changer de véhicule ?

Dans quelques mois (pour les propriétaires de véhicules Crit'Air 4 et 5) ou dans deux ans (pour les Crit'Air 3), les véhicules les



plus polluants n'auront plus le droit de circuler ni de stationner sur la voie publique. Changer pour un véhicule plus propre (électrique, hybride, essence récent ou GPL) semble donc être la seule alternative pour qui veut conserver un véhicule personnel. Ce qui pose d'énormes problèmes en tous genres.

Quelles aides ?

Pour faire passer l'addition, l'État et la Métropole ont prévu des aides à l'achat,

sous forme de primes ou de taux à prêt zéro. Ces aides sont cumulables et soumises à critères de revenus.

Elles ne peuvent pas dépasser 80 % du prix du nouveau véhicule. Il y aura toujours quelques milliers d'euros à déboursier. Pour beaucoup – les plus modestes, les travailleurs précaires, les étudiants, les personnes âgées, les personnes surendettées – l'achat d'un nouveau véhicule reste un investissement inenvisageable, même avec des aides. La liste des aides de l'État et de la Métropole est à trouver sur jechange-mavoiture.gouv.fr et metropole-rouen-normandie.fr/dispositif-daide-au-renouvellement-zone-faibles-emissions-mobilite-zfe-m.

De son côté, la Métropole développe son réseau de mobilités alternatives (bus, vélos en location, covoiturage...) pour aider ceux qui pourraient se passer de voiture.



Que risque-t-on ?

Si on roule dans la ZFE avec un véhicule « interdit », on ne risque pour l'instant pas grand-chose. La crise sanitaire puis la crise économique rendent son application compliquée. Les voitures propres, neuves ou d'occasion, sont rares et chères et l'État craint une crise sociale de type « gilets

jaunes, le retour » à l'occasion de l'application des ZFE. Des critiques fusent de toutes parts contre la mise en place précipitée, mal préparée, non concertée et socialement injuste de la ZFE. Au-delà des questions pratiques et de pouvoir d'achat, son intérêt écologique même est questionné : est-il raisonnable d'envoyer à la casse des centaines de milliers de véhicules qui fonctionnent bien pour les remplacer par des véhicules électriques neufs qui génèrent du gaspillage et un autre type de pollution ?

En être ou pas, quelle différence ?

Les habitants des communes qui n'adhèrent pas à la ZFE pourront utiliser et garer leur véhicule en dehors du périmètre ZFE. En revanche, l'interdiction s'appliquera dans le périmètre ZFE. Les habitants des communes qui n'adhèrent pas à la ZFE perdent le droit à une partie de l'aide de la Métropole (un bonus de 25 %, réservé aux seules communes de la ZFE-m).

Et Saint-Étienne-du-Rouvray ?

Proche de Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray est potentiellement concernée par la ZFE-m. Mais, en octobre dernier, le conseil municipal avait décidé de ne pas signer l'arrêté d'application de la ZFE. Pas si vite, pas comme ça. « Nous ne sommes pas contre le dispositif mais les garanties de soutien financier sont trop insuffisantes », avançait le maire pour justifier sa décision d'attendre. C'est au prochain conseil municipal, prévu le 30 juin, que la Ville doit finalement décider si elle signe ou non son entrée dans la ZFE-m. Pour appuyer cette décision, le maire et l'équipe municipale ont invité la population à une réunion publique le 9 mai. Pas forcément pour apporter des réponses mais d'abord pour entendre la parole des habitants, leurs questions, leurs témoignages. Et cette discussion démocratique directe a pleinement fonctionné. (Voir pages suivantes).



À SAVOIR

Les vignettes Crit'Air

En zone ZFE, la vignette Crit'Air devient obligatoire.

Il existe six vignettes : la verte pour les véhicules électriques, puis cinq vignettes numérotées de 1 à 5, en fonction de la propreté du véhicule. Pour savoir quelle vignette correspond à votre véhicule et la commander, une seule adresse, le site officiel www.certificat-air.gouv.fr. La vignette coûte 3,70 euros port compris. Attention aux arnaques : il existe des sites frauduleux qui facturent jusqu'à 60 euros pour une vignette !

Les Stéphanaïes et la ZFE



Plus de 300 personnes se sont déplacées (en voiture, à pied, à vélo, à moto...) pour la réunion publique du 9 mai sur la ZFE. Voici quelques exemples d'interventions des participants et la conclusion du maire Joachim Moyse.

◀ Avec ou sans l'entrée de Saint-Étienne-du-Rouvray dans la ZFE-m, le périmètre de la zone n'inclut le boulevard industriel dans aucun des plans proposés.



PHOTO: J.L.

◀ La réunion publique sur la ZFE organisée le 9 mai a fait le plein. Les échanges avec les habitants alimenteront les débats du conseil municipal le 30 juin.

Du jeune homme de 21 ans qui s'inquiète de l'avenir de la planète via la pollution engendrée par les batteries de véhicules électriques au nonagénaire qui ne se voit pas acheter un véhicule neuf, les prises de paroles ont fait le tour de la question... et l'unanimité contre la ZFE telle qu'elle se profile aujourd'hui.

“ Je suis étudiante. Comment un étudiant peut financer l'achat d'une voiture neuve, dont on a besoin pour trouver du travail ? Et il faut faire les démarches sur internet pour les dossiers d'aide, mes grands-parents n'en sont pas capables. ”

“ Si je gare mon véhicule à l'extérieur de la ZFE et que je décide de prendre les transports en commun, est-ce qu'ils seront gratuits ? ”

“ Je suis habitant du Château blanc, j'habite au onzième étage. Si j'achète une voiture électrique, est-ce que je vais tirer une rallonge depuis mon appartement pour la recharger ? ”

“ Ça me dégoûte de mettre mes voitures à la casse alors qu'elles marchent très bien. ”

“ Des aides existent mais personne n'est au courant. De toute façon, il faut avancer l'argent. Comment on est sûrs qu'on aura les subventions après ? Je suis dans le brouillard. ”

“ Je suis conseillère Pôle emploi, je gagne un peu plus que le Smic et je n'ai pas droit aux aides... Et qu'est-ce que je dis aux gens qui ont besoin d'un véhicule pour travailler ? ”

“ Vous allez commander une voiture électrique, vous pensez que vous l'aurez quand ? ”

“ Je suis agent SNCF, je travaille en 3/8, je ne peux aller au travail avec les transports en commun. Un véhicule personnel, c'est une liberté et une nécessité. ”

“ Si je roule, j'aurai une amende. Mais, si je reste stationné, je risque aussi d'avoir une amende... ”

“ Les aides proposées, ça fait rire. Quand on n'a pas de revenus, on ne peut pas avoir de prêt, ce sont les banques qui décident. ”

“ Avec les motards de la FFMC (Fédération française des motards en colère, ndlr), on a essayé de négocier des aménagements pour les deux-roues. Mais la Métropole ne cherche pas du tout à discuter, à rencontrer les usagers. ”

S'ajoutaient à ces quelques témoignages d'autres interventions, par exemple sur le contournement Est et le développement du ferroviaire. Des questions qui ne sont pas directement liées à la ZFE mais qui en élargissent et croisent le périmètre. ■

CINQ AXES

« Un reste à charge insupportable »

En fin de réunion, le maire Joachim Moyse concluait en forme de synthèse.

« Je relève cinq axes après ce débat collectif très riche. D'abord la question de la pollution : elle existe aussi avec l'électrique et le contournement Est n'est qu'une façon de déplacer la pollution. Ensuite, la ZFE est une atteinte aux libertés individuelles, celle d'aller et venir, d'utiliser une moto ancienne ou une voiture de collection si on veut. Il y a un non-dialogue avec les décideurs sur ces points. Et puis il y a la question des alternatives au véhicule personnel : pourquoi sur la Métropole n'y a-t-il pas plus de gratuité, de ferroviaire, de transports en commun ? Il y a aussi la question de l'accès aux droits : l'information sur la ZFE est difficile d'accès et pas toujours fiable. Les démarches pour accéder aux aides se font sur internet, ce qui exclut une partie de la population. Enfin, il y a bien sûr la question du pouvoir d'achat : le reste à charge pour l'achat d'un véhicule restera insupportable pour les plus modestes qui seront aussi victimes des sanctions. Est-ce que seuls les riches auront le droit de polluer ? »

Communistes et citoyens

Nous nous sommes retrouvés lors de réunions publiques sur la ZFE et les services publics communaux. Ces rendez-vous s'inscrivent pleinement dans la démarche de concertation de notre municipalité. Sur la ZFE, le gouvernement impose le remplacement des véhicules sans mettre un véritable plan d'alternative à la voiture. Concernant les services publics communaux, l'État ampute ses dotations privant les communes de moyens financiers nécessaires à leurs bons fonctionnements. Ces deux décisions illustrent l'urgence d'une autre politique. Avec le nouveau gouvernement, c'est la poursuite de la politique brutale menée depuis 5 ans. Pour vivre mieux, nous continuerons à défendre une politique avec des mesures sociales, démocratiques et écologistes pour changer votre quotidien.

TRIBUNE DE Joachim Moyse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Renaux, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carolanne Langlois, Mathieu Vilela, Agnès Bonvalet, José Gonçalves, Romain Legrand, Aube Grandfond Cassius.

Rouvray debout

Les 12 et 19 juin, vous avez le pouvoir d'élire une majorité de députés de gauche ! Insoumis, communistes, écologistes et socialistes, pour la première fois rassemblés dès le premier tour avec la NUPES sur un programme de justice sociale.

C'est une chance pour nous de renvoyer tout de suite Mme Borne avec ses projets indécents. Après le détricotage du Code du travail, des droits sociaux, voilà son ambition de reporter l'âge de départ à la retraite à 65 ans ! Métro, boulot, caveau ? Faudrait-il encore presser le citron des plus fragiles, de celles et ceux qui travaillent le plus durement, victimes des accidents ou maladies du travail, du travail posté et des bas salaires ? Les plus riches ont empoché des milliards en pleine pandémie, pendant que les salariés du public ou du privé, les artisans et commerçants, les cadres moyens n'en peuvent plus de faire face à la hausse des prix due à la spéculation.

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Hausse des prix et pénurie de matières premières, notre Ville est également touchée par ces problématiques. Les efforts des services pour contenir les dépenses ne suffisent pas dans ce contexte. Pour l'heure, aucune compensation financière n'est accordée aux collectivités pour faire face. Certaines villes ont déjà pris des décisions difficiles afin de contenir leurs dépenses. La Ville a organisé une première réunion publique le 23 mai afin d'informer et de consulter la population. Notre groupe a pu rappeler qu'il n'était pas favorable à une hausse du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Nous soutenons aussi le principe d'une plus large consultation de la population pour échanger sur des décisions qui seraient exceptionnelles et ponctuelles, mais aussi plus pérennes. Face à la fragilisation des services publics en général, le service public communal est encore plus essentiel. Défendons-le de façon collective et partagée.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Aliä Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand, Serge Gouet.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

À chaque scrutin, la question de la participation se pose et s'impose. Les citoyens se questionnent, à juste titre, sur l'intérêt de se mobiliser tout en sachant que les promesses ne seront pas tenues et, in fine, ce n'est que le jeu des partis politiques qui se profile. Le recyclage de la classe politique, l'absence d'un minimum d'éthique politique, la corruption liée à l'image de l'acteur politique, le manque de parité femmes-hommes, les lobbies, la non-reconnaissance du vote blanc, l'absence de la proportionnelle. Autant de causes qui font que pour la 2^e fois de la V^e république, l'abstention l'emportera aux élections législatives le 12 juin. À ce stade de la campagne, plus d'un électeur sur deux (52 %) déclare ne pas avoir l'intention de se déplacer pour élire les membres de l'Assemblée nationale. Nous devons continuer nos efforts d'incitation au vote malgré les défauts et les imperfections, sinon ça profitera aux professionnels de la politique.

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Sarah Tessier.

Europe Écologie Les Verts

Boucler les fins de mois devient encore plus difficile pour une large majorité. Ce n'est pas nouveau, la pauvreté gangrène notre société. Les Stéphanois les plus modestes sont touchés de plein fouet mais aussi les familles qui pouvaient se considérer encore il y a quelques années comme des salarié·e·s correctement rémunéré·e·s ou les classes moyennes qu'il ne faut collectivement plus alourdir d'impôts. C'est un phénomène général aggravé par le Covid et la guerre en Ukraine. Mais les riches sont de plus en plus aisés. La répartition des fruits du travail ne marche plus. Une nouvelle majorité progressiste et écologiste est possible. Nous travaillons en ce sens avec ambition et sérieux. L'écologie sans solidarité, ce serait du charabia. C'est notre philosophie pour vous et pour notre Ville, en citoyen·ne·s engagé·e·s que nous sommes. Besoin d'un RDV avec nous : David Fontaine : 06.65.07.65.79.

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Nouveau Parti anticapitaliste

Macron avait « promis » que son second mandat serait celui d'un « renouvellement complet ». Résultat : il nous sert Borne – ministre du Travail dans le gouvernement précédent – pour remplacer Castex à Matignon. Et avec le bail reconduit pour Le Maire, Darmanin et Dupont-Moretti, c'est une saison 2 qui s'annonce sans suspense ! Et ce n'est pas Abad, un des nouveaux venus, qui va relever le niveau avec les accusations de viol portées contre lui.

Ce « nouveau » gouvernement va taper aussi fort que le précédent dans les poches des classes populaires et sur la tête des manifestants. Il y a urgence, pour notre camp social, à ne pas attendre ce qui sortira des urnes aux législatives pour préparer un affrontement inévitable contre ce pouvoir et le patronat. Dans l'histoire, les droits de celles et ceux d'en bas n'ont été arrachés que grâce à des grands mouvements sociaux, des grèves générales, des révolutions. C'est le type de mobilisation dont nous avons besoin.

TRIBUNE DE Noura Hamiche.

L'agenda du stéphanois

du 9 juin au 7 juillet 2022

Tsef Zon(e) le 17 juin

Une pièce iodée pour deux danseuses et plus si affinités ! C'est en vivant l'expérience du fest-noz et en observant ces grandes fêtes traditionnelles bretonnes que Pauline Sonnic et Nolwenn Ferry ont commencé à créer leur duo. De rondes en spirales, à deux ou à cent, la répétition frénétique des pas amène les individualités à ne faire qu'un. La musique mène la danse. Le rythme intense crée le dialogue et fait marteler les chaussures cirées comme les sandales trouées sur le plancher... Entrez dans la transe avec la compagnie C'hoari !

► 18 h 30, à proximité du centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit.
Renseignements au 02.32.91.94.94.



PHOTO: CHRISTIAN LAUTÉ



Les Guinguettes de Dèziré les 3 et 10 juillet

Les Guinguettes de Dèziré sont de retour les deux premiers dimanches de juillet. Dimanche 3 juillet : concert afro du groupe SEKO de 16 h 45 à 17 h 45. Dimanche 10 juillet : Jacky Drouaire et son accordéon de 14 h 30 à 15 h 30 puis The Seeds, de 15 h 45 à 17 h 45. Plus d'informations en p. 3 de cet agenda.

► De 14 h 30 à 18 h, centre socioculturel Georges-Dèziré. Gratuit. Renseignements auprès du centre au 02.35.02.76.90.

L'agenda du stéphanois

du 9 juin au 7 juillet 2022

VENDREDI 10 ET SAMEDI 11 JUIN

Trésors d'atelier

Les ateliers de création du centre socioculturel Georges-Déziré et des Animalins écoles Ferry/Jaurès se sont plongés, cette année, dans l'univers de la forêt. Rencontre avec les créateurs et créatrices lors d'un pot d'ouverture vendredi 10 juin à partir de 18 h et d'un caf'expo samedi 11 juin, à partir de 10 h.

► Centre socioculturel Georges-Déziré. Gratuit. Renseignements au 02.35.02.76.90.

SAMEDI 11 JUIN

Spectacles des centres socioculturels

Les trois centres socioculturels Jean-Prévost, Georges-Déziré et Georges-Brassens proposent leurs spectacles de fin d'année. À 15 h : L'Histoire d'un chapeau et à 20 h 30 : Terre blanche.

► À 15 h et 20 h 30, Le Rive Gauche. Tarif : 5,50 €. Billetterie : 02.32.91.94.94.

DIMANCHES 12 ET 19 JUIN

Élections législatives

Les premier et second tours des élections législatives ont lieu de 8 h à 18 h (lire p. 3).

MARDI 14 JUIN

Atelier bien-être

Profiter d'un moment de détente pour découvrir différentes astuces bien-être. Au programme : marche.

► De 9 h à 11 h 30, loge de l'immeuble Calypso, rue Eugénie-Cotton. Renseignements sur place lors des ateliers ou auprès de l'animatrice au 06.21.18.44.16.

Permanence habitat

L'association Inhari propose des permanences sans rendez-vous à destination des propriétaires occupants désirant faire des travaux dans l'amélioration de l'habitat, l'isolation, l'adaptation dans le cadre d'un maintien à domicile... Elles ont pour objectif de les accompagner pour la réalisation de leurs projets de réhabilitation sur les plans financiers, administratifs et techniques.

► De 9 h 30 à 11 h 30, salle des permanences de l'hôtel de ville.

Colorama

Les danseurs du conservatoire, impatients de fouler à nouveau la scène, présentent leur spectacle Colorama. Ils laissent la grisaille derrière eux et donnent au plateau du Rive Gauche de multiples nuances, pour une soirée haute en couleur.

► 19 h 30, Le Rive Gauche. Gratuit. Réservations obligatoires au 02.35.02.76.89.

MERCREDI 15 JUIN

Le bus Entrepreneuriat pour tous

Le bus Entrepreneuriat pour tous propose conseil et accompagnement, orientation vers les partenaires de la création, accès facilité aux solutions de financement, ateliers, témoignages, rencontres, événements, formations, parrainages.

► De 9 h à 12 h, 7 rue Abel-Gance. Renseignements : <https://bus-tousentrepreneurs.fr/>

Bébés lecteurs

La rencontre avec le livre a lieu dès le plus jeune âge. La bibliothèque accompagne les parents et leurs tout-petits dans cette découverte grâce à des conseils et une sélection de livres parfaitement adaptés. Pour les enfants de 0 à 3 ans.

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places limitées, réservations conseillées au 02.32.95.83.68.

Bien dans son logement, quartier « Thorez »

De nombreuses activités en extérieur avec pour thématiques : la santé, la maison, le jardin, le bien-manger...

► De 14 h à 17 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements et inscription au 02.32.95.17.33.

DU 15 JUIN AU 24 SEPTEMBRE

Obsession photographique



Cette année encore, l'atelier photo du centre socioculturel Jean-Prévost fera découvrir le fruit de ses travaux au travers d'une exposition. Lors de chaque sortie, chaque adhérent de l'atelier photo a mis en scène un objet fétiche de son choix, soit en l'intégrant de manière discrète, anachronique, insolite dans l'espace photographié ou, au contraire, en le mettant en valeur par le choix du cadrage et de la composition de l'image.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02.32.95.83.66.

JEUDI 16 JUIN

Atelier de la rénovation urbaine

Temps convivial d'échange sur l'évolution en cours du plateau du Madrillet autour d'un petit-déjeuner, Atelier de la rénovation urbaine, portant sur la qualité de l'air et son contrôle.

► De 9 h à 11 h, maison du projet, place Jean-Prévost. Renseignements auprès du développement social au 06.70.07.85.70.

VENDREDI 17 JUIN

Tsef Zon(e) - Cie C'hoari

Lire en p. 1 de l'agenda.

SAMEDI 18 JUIN

La Tambouille à histoires

Bientôt la fête de la musique. Au programme de cette tambouille, des histoires de musiciens, d'instruments, de chants, de rythmes pour se mettre dans l'ambiance de l'été qui va bientôt commencer.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit. Places limitées, réservations conseillées au 02.32.95.83.68.

Voyage musical

Avec l'envie furieuse d'aventures et de découvertes, les élèves du conservatoire proposent au public de les rejoindre dans leur voyage de fin d'année. Au programme : une évasion, teintée de chants et de danses, pour découvrir toute la beauté de leur monde musical.

► 20 h, Le Rive Gauche. Gratuit. Réservations obligatoires au 02.35.02.76.89.

MARDI 21 JUIN

Le bal à Pallas



PHOTO: JEROME SERON

Bal électro-folk chanté par le collectif Banoun. Inspirés des bals folkloriques traditionnels, trois musiciens jouent ici à la frontière des codes entre traditions, compositions et rythmiques électro issues du monde des cultures urbaines. Emmené par la maître à danser, le public est convié à (re) découvrir les danses d'antan portées par les machines analogiques ainsi que les textes des plus grands poètes francophones, dans une ambiance guinguette dernière génération.

► 20 h, salle festive. Gratuit.
Renseignements au 02.35.02.76.89.

Unicité

Ouverture des inscriptions Unicité dans les guichets (hôtel de ville, Maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, centre socioculturel Georges-Déziré) ou en ligne sur saintiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches/inscriptions Unicité » (lire p. 2).

MARDI 21 ET JEUDI 23 JUIN

Animation petite enfance « Et si on cueillait... »

Une sortie « cueillette » à la ferme des Authieux pour prendre l'air de la campagne et profiter des joies de la nature. Les enfants pourront cueillir eux-mêmes des fleurs, des fruits et légumes de saison. Prévoir pique-nique. Un premier groupe mardi 21 et un second jeudi 23 juin.

► Rendez-vous à 9 h 30, centre socioculturel Georges-Brassens. Retour prévu vers 14 h. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 02.32.95.17.33.

MERCREDI 22 JUIN

Concours de cabanes

Un concours de cabanes est organisé, en pleine forêt, à côté du centre Georges-Brassens.

► De 14 h à 16 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Tous publics.
Sur inscription au 02.32.95.17.33.

VENDREDI 24 JUIN

Atelier bien-être

Profiter d'un moment de détente pour découvrir différentes astuces coiffure et bien-être.
Au programme : coiffure.

► De 13 h 30 à 16 h 30, loge de l'immeuble Calypso, rue Eugénie-Cotton. Renseignements sur place lors des ateliers ou auprès de l'animatrice au 06.21.18.44.16.

SAMEDI 25 JUIN

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun ou chacune vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Gratuit.
Renseignements au 02.32.95.83.68.

Fête au Château



PHOTO: J.-P. S.

Après deux ans d'absence pour cause de crise sanitaire, la Fête au Château aura bien lieu cette année. Une quinzaine de stands présenteront les activités et réalisations de la CSF (Confédération syndicale des familles), des Francas, du Club gymnique, de Bol d'Air, de la Passerelle, de l'ASMCB (Association sportive Madrillet Château blanc) et aussi des services de la Ville (centre socioculturel, bibliothèque, Animalins, sport...). Côté festif, structures gonflables, mur d'escalade,

scène danse et musique, flash-mobs, animations diverses et espaces de restauration tourneront autour du thème de l'année : « Il était une fois ».

► De 13 h 30 à 18 h 30, au parc Gracchus-Babeuf. Renseignements auprès du centre socioculturel Jean-Prévost

MERCREDI 29 JUIN

Bébés lecteurs

La rencontre avec le livre a lieu dès le plus jeune âge. La bibliothèque accompagne les parents et leurs tout-petits dans cette découverte grâce à des conseils et une sélection de livres parfaitement adaptés. Pour les enfants de 0 à 3 ans.

► De 10 h 30 à 11 h 30, bibliothèque Louis-Aragon. Gratuit. Places limitées, réservations conseillées au 02.32.95.83.68.

Musique renaissance et baroque en consort



La viole de gambe, le clavecin, la flûte à bec et le luth, instruments fabuleux, en parfait accord avec l'église, la font chanter et invitent à la vie.

► 19 h, église Saint-Étienne. Gratuit.
Renseignements au 02.35.02.76.89.

VENDREDI 1^{ER} JUILLET

Baby-foot challenge

Tournoi mixte ouvert à tous et à toutes. Collation sur place. Tous publics.

► De 19 h à 22 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit.
Sur inscription au 02.32.95.17.33.

SAMEDI 2 JUILLET

Après-midi détente aquatique

Sortie après-midi détente aquatique et bien-être au complexe aquatique de Louviers. Tout public.

► De 14 h à 18 h. Tarif : 2,70 €. Sur inscription (transport en covoiturage) auprès du centre socioculturel Georges-Brassens au 02.32.95.17.33.

L'agenda du stéphanois

du 9 juin au 7 juillet 2022

DIMANCHE 3 JUILLET

Foire à tout

Une foire à tout, proposée par Europe Music, a lieu au centre commercial Ernest-Renan.

DIMANCHES 3 ET 10 JUILLET

Les Guinguettes de Désiré

Les Guinguettes de Désiré sont de retour les deux premiers dimanches de juillet.

Dimanche 3 juillet

En compagnie de l'association Denilou, à l'occasion du festival Terre d'Afrique.

Spectacle de danse de Denilou à 14 h 30, contes pour petits et grands avec Ulrich N'Toyo à 15 h 45, concert afro du groupe SEKO de 16 h 45 à 17 h 45 et exposition et dédicace par l'autrice Marilou Robillard. Divers stands : bijoux, tissus et accessoires africains, créatrice de mode wax Kokoè des 3 villages, maquillage thématique, concours de dessins. Buvette et ventes à emporter : tiep et mafé (6,50 € et 8,50 € la barquette).

Dimanche 10 juillet

Jacky Drouaire et son accordéon, de 14 h 30 à 15 h 30. Puis, The Seeds emmène le public des années 1970 à nos jours, de 15 h 45 à 17 h 45, avec des reprises pop/rock et funk/soul. Buvette organisée par l'association stéphanoise Bol d'air. Les deux dimanches : jeux gonflables et jeux en bois.

► De 14 h 30 à 18 h, centre socioculturel Georges-Désiré. Gratuit. Renseignements auprès du centre au 02.35.02.76.90.

LUNDI 4 JUILLET

Atelier bien-être

Profiter d'un moment de détente pour découvrir différentes astuces coiffure et bien-être. Au programme : coiffure.

► De 9 h à 11 h 30, loge de l'immeuble Calypso, rue Eugénie-Cotton. Renseignements sur place lors des ateliers ou auprès de l'animatrice au 06.21.18.44.16.

DU 4 AU 6 JUILLET

Portes ouvertes du conservatoire

Envie d'en savoir plus sur le conservatoire ? Venez pousser les portes de l'établissement et rencontrer l'équipe pédagogique. L'occasion de découvrir les disciplines enseignées, de parler avec les enseignants, d'assister à des mini-concerts et de poser toutes vos questions.

► Lundi et mardi après l'école ou le mercredi toute la journée. Gratuit. Renseignements au 02.35.02.76.89.

DU 4 AU 10 JUILLET

Cirque

Le cirque Romane Ritz s'installe place des Nations-Unies.

MARDI 5 JUILLET

Concert La Missa Festiva

Au programme de ce concert du chœur adultes et de l'ensemble de violons du conservatoire, une composition contemporaine de 1999, *La Missa Festiva*, du compositeur américain John Leavitt. Une messe, véritablement festive, pour chœur mixte à quatre voix.

► 20 h, église Saint-Étienne. Gratuit. Renseignements au 02.35.02.76.89.

MERCREDI 6 JUILLET

Randonnée des sens

Le matin de chaque premier mercredi de chaque mois, une randonnée est proposée en pleine nature et à la découverte de nouveaux lieux, pour le plaisir de la marche pour tous.

► De 9 h à 12 h, centre socioculturel Georges-Brassens. Gratuit. Renseignements au 02.32.95.17.33.

Pêle-mêle du conservatoire

Les élèves et les enseignants du conservatoire accueillent le public pour leurs dernières auditions pêle-mêle de l'année aux faux airs de joli désordre. Pour se souhaiter un bel été, ils proposent tout un après-midi de mini-concerts en salle Raymond-Devos.

► À partir de 14 h, espace Georges-Désiré.

En pratique

Bibliothèque Elsa-Triolet

Place Jean-Prévost

TÉL. : 02.32.95.83.68.

Métro : station Ernest-Renan.

Bus : ligne 42, arrêt Ernest-Renan

Bibliothèque de l'espace Georges-Désiré

271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.85.

Bus : ligne 42, arrêt Église ;

F3 et 27, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Bibliothèque Louis-Aragon

Rue du Vexin

TÉL. : 02.35.66.04.04.

Bus : F3, Navarre ; ligne 42,

Neptune ou Bon Clos

Centre socioculturel Georges-Brassens

2 rue Georges-Brassens

TÉL. : 02.32.95.17.33.

Bus : ligne 27, arrêt Jacques-Brel

Centre socioculturel Georges-Désiré

271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.90.

Bus : ligne 42, arrêt Église ;

F3 et 27, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Centre socioculturel Jean-Prévost

Place Jean-Prévost

TÉL. : 02.32.95.83.66.

Métro : station Ernest-Renan.

Bus : ligne 42, arrêt Ernest-Renan

Conservatoire de musique et de danse

Espace Désiré, 271 rue de Paris

TÉL. : 02.35.02.76.89.

Bus : ligne 42, arrêt Église ;

F3 et 27, arrêts Goubert ou Jean-Lurçat

Le Rive Gauche

20 avenue du Val-l'Abbé

TÉL. : 02.32.91.94.94.

Bus : F3, arrêt Goubert

Ludothèque Espace Freinet,

17 avenue Croizat

TÉL. : 02.32.95.16.25.

Bus : F3, arrêt Languedoc

Licences d'entrepreneur de spectacles :

L-R-22-000434 - 2, L-R-22-000437 - 3, L-R-22-000438 - 1, L-R-22-000439 - 1, L-R-22-000441 - 1, L-R-21-010563 L-R-21-010640 L-R-21-010644

BON À SAVOIR

Attention aux chenilles processionnaires

Prière de rester à distance de ces chenilles et de leurs poils très urticants qui provoquent des atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques. Ces effets sur la santé n'impliquent pas nécessairement un contact direct avec les lépidoptères : les poils peuvent rester présents et être urticants même quand les chenilles ne sont plus visibles. Le danger s'applique aux animaux domestiques dans les jardins ou lors d'une sortie en forêt.

Voici quelques conseils de l'Office national des forêts (ONF) pour des balades en toute sérénité : ne jamais toucher les chenilles vivantes ou les mues, éviter les arbres porteurs de nids, éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.



SPORT

DÉCOUVERTE DE L'ATHLÉTISME

Tous les samedis jusqu'au 2 juillet, Habitat 76 et le Stade sottévillais proposent aux jeunes de 6 à 12 ans une initiation gratuite à l'athlétisme, de 14 h 30 à 16 h. Rendez-vous au terrain de sport rue des Lys, résidence des Bruyères.

COMITÉ DE JUMELAGE

COURS DE JAPONAIS

À partir de fin septembre 2022, le comité de jumelage propose un nouveau cours de langue : le japonais, le lundi à 18 h. Et toujours de l'anglais (lundi à 18 h), de l'espagnol (mardi à 18 h) et de l'allemand (un mercredi sur deux en fin d'après-midi). Rendez-vous au centre socioculturel Georges-Déziré.

RENSEIGNEMENTS au 06.45.97.45.16.

Plan canicule

En cas de canicule, les personnes isolées sont particulièrement exposées aux risques de déshydratation et d'hyperthermie (augmentation de la température corporelle avec altération de la conscience). Du fait de leur isolement, ces personnes ne sont pas forcément informées des risques qu'elles encourent, aussi, leurs voisins, leurs proches, leurs connaissances peuvent, sans attendre, les aider en les signalant au guichet unique seniors de la Ville. En cas de grosses chaleurs, une équipe de la mairie pourra alors les assister dans le cadre du plan de veille saisonnière, dit « plan canicule ». Ce dispositif, enclenché comme chaque année par la Ville et la préfecture, est en vigueur du 1^{er} juin au 15 septembre. Il est également possible de signaler les personnes vulnérables, âgées ou non, en retirant un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie, de la maison du citoyen ou de le télécharger sur le site saintetiennedurouvray.fr, en pratique/seniors.

FLEURIR LA VILLE

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 17 JUIN

Le concours « Fleurir la Ville » récompense les particuliers qui, en fleurissant leur maison, leur jardin et leur balcon contribuent à l'embellissement de la ville.

Les inscriptions sont prises en ligne jusqu'au 17 juin, rubrique « La Ville et moi/ Fleurir la ville ». Des urnes ont également été déposées à l'hôtel de ville et à la maison du citoyen afin de recueillir les inscriptions.

NOCES DE DIAMANT

DENISE ET ALAIN LENOIR ont fêté leurs soixante ans de mariage en décembre dernier entourés de leur famille et amis. Ils habitent Saint-Étienne-du-Rouvray depuis presque soixante ans où ils profitent des visites régulières de leurs huit enfants et dix petits-enfants. Denise Lenoir, qui a exercé au centre de formation de l'Afpa, est toujours actrice de la vie associative stéphanaise au sein de l'Association familiale. Alain Lenoir, fils de cheminot, a également fait vivre l'Association familiale en parallèle de sa carrière de trente-six ans au syndicat des transports parisiens.



État civil

MARIAGES

Mimoun Ouchane et Samia Kheyar, Frédéric Hémar et Violaine Herpin, Zeynel Çolak et Suheda Bulut, Ayoub Darrag et Safa Matahri, Yassine Benfedda et Sahra Bounif, Fidel Ozcan et Imane Ghandi.

NAISSANCES

Jannah Ait Mouhou, Giovanni Bissek Barthelery, Linda Esseïd, Hassen Limem, Zion Omorgbe, Lyssana Pascou Leseigneur, Amine Traifi, Lina Trifi, Maël Vallais, Ali Yilmaz.

DÉCÈS

Claude Allain, André Lenenn, Mohamed Zenasni, Gérard Guillot, Bernard Paillaux, Fatima Bouafia, Janine Pannier, Jean-Marc Biret, Claude Yzet, Juliette Bedina, Juana Martin, Jean-Louis Verdure, Romain Atmani, Abdallah Chettouh, Jacqueline Petit, Lionel Delcourt, Marie-Thérèse Marollé, Claudine Éloi, Lysiane Onfray, René Prouet.



Après avoir échangé avec des élèves ingénieurs tout au long de l'année, les collégiens ont pu découvrir les locaux de cette école d'excellence.

ÉDUCATION

Des cordées pour franchir des barrières

Les Cordées de la réussite permettent à des collégiens de découvrir autrement le monde des études supérieures. Reportage à l'Insa pour la clôture d'un an de partenariat.

Les coulisses de l'info

Beaucoup d'élèves stéphanois n'osent pas se projeter dans les hautes études alors même que de nombreuses écoles réputées et l'université des sciences sont installées près de chez eux, sur le campus du Madrillet.

La rédaction s'est intéressée au partenariat qui fait se rencontrer jeunes élèves et étudiants dans l'idée de casser cette barrière.

Dans les couloirs de l'Insa, une des écoles d'ingénieurs du Madrillet, des étudiantes et étudiants qui sont tous d'anciens collégiens et collégiennes croisent des petits groupes de collégiens qui sont peut-être de futurs étudiants. En tout cas, c'est le but. Ce jeudi 5 mai, des élèves de 4^e et 3^e des collèges Pablo-Picasso et Paul-Éluard visitent l'école d'ingénieurs du Madrillet dans le cadre des Cordées de la réussite. Ce dispositif national permet des échanges entre des établissements d'enseignement supérieur

et des collèges situés en QPV (quartier prioritaire de la ville) ou Rep (réseau d'éducation prioritaire). Saint-Étienne-du-Rouvray coche toutes les cases : d'excellentes écoles d'ingénieurs au Technopole et des collèges où parfois les élèves manquent d'ambition et de liens avec le monde de l'enseignement supérieur.

L'idée de ces cordées, c'est que les premières tirent les seconds vers le haut de manière concrète, par la rencontre, l'exemple et un travail de fond. Depuis 2018 et malgré la période Covid, plus de 900 élèves de



Pablo-Picasso et Paul-Éluard ont bénéficié à des degrés divers des Cordées de la réussite. Les autres collèves, Robespierre et Louise-Michel, ont aussi leurs cordées avec l'Ésigelec.

« Que du positif »

À l'Insa, la journée du 5 mai vient clore une année de travail pendant laquelle des élèves ingénieurs ont fait des interventions dans les collèves, sous forme d'ateliers ou d'aide aux devoirs. Et c'est maintenant au tour des collégiens de se déplacer. Guidés par des étudiants, ils découvrent les salles de chimie, la halle thermique, le laboratoire de mécanique ou encore la galerie de la propulsion aérospatiale. « J'ai vu le moteur Vulcain de la fusée Ariane pour la première fois de ma vie », s'étonne Enzo, en 4^e à Pablo-Picasso.

Et tous sont passés par l'amphi de l'Insa, QG de la journée, où les encordés de Picasso assurent l'animation de Radio SER 76, une émission en direct de 10 h à 15 h 30. Douze filles et deux garçons se relaient au micro pour faire des interviews, participer à des débats, lancer les sujets et les pauses musicales. Ils ont été choisis parce qu'ils sont un peu timides, ne se projettent pas dans les études, ne s'accordent pas les ambitions de leurs moyens. « Ils étaient anxieux,

impressionnés par le matériel et intimidés par le projet, mais ça se débloque », explique leur professeur Caroline Beaudet. Au micro, sur des thèmes aussi vastes et variés que les jeunes et la politique ou la mixité femmes-hommes, elles et ils sont à l'aise, enthousiastes, sensés, sortis de leur coquille... « J'ai adoré, je n'en tire que du positif », « On a fait des découvertes », « Très belle expérience, j'étais de moins en moins stressé », « On devrait faire ça tous les jours », déclarent Katia, Camille, Matisse et Sarta au moment du bilan de la journée à l'antenne. Il est trop tôt pour savoir s'ils deviendront ingénieurs mais ils ont déjà eu le déclic, l'envie de faire et la satisfaction d'avoir mené à bien un projet collectif. Mission accomplie pour les Cordées de la réussite.■

▲ En plus d'avoir un aperçu sur le type d'études qu'ils pourront suivre d'ici quelques années, les collégiens ont pu admirer cet authentique réacteur de fusée Ariane.

INFORMATIONS Les émissions de SER76 sont à réécouter sur <https://radio-rtc.fr/projet/radio-ser-76/#ancre-reecoute>

INTERVIEW

« Les collégiens ne doivent pas avoir peur »

Anne Caldin pilote les Cordées de la réussite à l'Insa.

Quel est l'intérêt d'un tel dispositif pour l'Insa ?

Il y a une conjugaison d'objectifs. L'idée, c'est d'abord de permettre de l'ouverture pour les collégiens. L'Insa a douze élèves formés et salariés pour les Cordées de la réussite, la rencontre a lieu. Les collégiens commencent à comprendre des choses, ils découvrent d'autres profils et un autre environnement en venant à l'Insa. Une journée comme celle-ci est une réussite. Et, pour nous, c'est important de décroisser le campus, que les collégiens ne le voient pas uniquement comme le bâtiment près du Leclerc...

C'est un premier pas vers les études ?

Les élèves doivent pouvoir découvrir l'enseignement supérieur quel qu'il soit dès le collège, bien en amont de la terminale. Dans l'accès aux études supérieures, il y a bien sûr des barrières, que ce soit le filtre Parcoursup ou le recrutement par niveau dans le cas d'une école comme l'Insa. Mais au moins l'envie d'étudier doit pouvoir exister, elle est importante. Les collégiens ne doivent pas avoir peur de se donner de l'ambition. Avec l'exemple de nos étudiants ingénieurs, on leur montre que c'est possible. D'où qu'on vienne, quelles que soient les conditions dans lesquelles on apprend, on peut y arriver.

La marche, c'est bon pour le cœur

Début juillet, la Stéphanaise Sonia El Harda participe à un raid humanitaire de 100 kilomètres en trente heures. Une première pour elle et pour une bonne cause.



PHOTO: L.S.

Le premier week-end de juillet, sur la côte dieppoise, certains seront tranquilles sur la plage, dans l'eau, au restaurant ou en balade. Et d'autres, presque un millier, seront en train d'enfiler les kilomètres sur le parcours du Oxfam Trailwalker. Oxfam est une organisation non gouvernementale (ONG) internationale qui lutte contre la pauvreté dans le monde. Pour récolter des fonds, elle a notamment créé

un défi sportif et solidaire, le Trailwalker, qui consiste à marcher 100 km en moins de trente heures par équipe de quatre. Chaque équipe inscrite doit avoir collecté 1 500 euros pour prendre le départ. Ce défi Oxfam existe depuis plus de quarante ans et depuis trois éditions en Haute-Normandie. La Stéphanaise Sonia El Harda a décidé de le relever.

Dans son bureau du Foyer stéphanaise, où elle travaille comme correspondante pour

le quartier Hartmann/La Houssière, la jeune femme l'avoue : « *Je n'aime pas rester assise.* » Pour son travail, elle se déplace beaucoup à pied, peut marcher huit kilomètres par jour à la rencontre des locataires. Elle fait aussi du sport en amateur, pour se maintenir en forme et se dépenser. Un samedi, pendant une séance de sport, il n'y a même pas deux mois, Sonia a rencontré une autre jeune femme qui lui a parlé du défi Oxfam et lui a proposé de rejoindre une équipe.

Le sprint humanitaire

« *On s'est d'abord rencontrées en visio, puis on a fait un repas ensemble et après, notre premier entraînement de 40 kilomètres entre Fécamp et Étretat. Ça s'est fait du jour au lendemain, parce qu'il y a eu un bon feeling entre nous quatre, c'est une belle rencontre avec trois filles formidables.* » Ses coéquipières, qui habitent Barentin et Bihorel, s'appellent Kathy, Marine et Kathia. Comme Sonia, elles aiment marcher mais vont découvrir la longue distance à l'occasion du défi Oxfam. Pendant les entraînements (20 km par-ci, 60 par-là), elles reçoivent les conseils et les encouragements de marcheuses plus expérimentées. « *Pendant les entraînements, on fatigue mais c'est magnifique de marcher en forêt ou sur une falaise. On est déterminées, on a hâte d'y être et on est d'abord motivées par la cause humanitaire, la collecte de fonds. La dernière fois, Oxfam a récolté 550 000 euros, c'est énorme !* »

Mais avant les deux jours de marche au long cours, Sonia et son équipe courent le sprint de la cagnotte Oxfam : elles doivent absolument réunir 1 500 euros avant le départ. Un œil sur sa montre connectée et l'autre sur le calendrier, Sonia déclare : « *Je suis confiante à 100 %, on va aller jusqu'au bout !* » Leur équipe s'appelle « Pas100vous ». Alors, avec vous ? ■

INFORMATIONS www.oxfamtrailwalker.fr/informations-equipe/informations-equipe-supporters/?equipe=216063&id_event=102